



Comité de l'Aisne
Délégué Responsable Compétition : Tony MARTIN

☎ 06.47.74.87.37

✉ tony.martin.ping@gmail.com

INTERCLUBS JEUNES DEPARTEMENTAUX

2024-2025

TOUR 1

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024

Au

GYMNASE DU COLLEGE
RUE DU MOULIN
02190 GUIGNICOURT

Pointage 09 H 00

Début de compétition 09 H 30

Inscriptions 5 euros par équipe

Quatre catégories :

- ✚ Poussins/benjamins moins de 600 points
- ✚ Minimes/cadets moins de 600 points
- ✚ Poussins/benjamins Toutes catégories
- ✚ Minimes/cadets Toutes catégories

Venez nombreux !

Envoi par mail à privilégier

Comité de l'Aisne
Responsable : Tony MARTIN 06.47.74.87.37
✉ tony.martin.ping@gmail.com

!/\ !/\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !/\ !/\

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



REGLEMENT

ARTICLE 1 : Description de la compétition

La compétition Interclubs jeunes est une compétition par équipes s'adressant aux joueurs en licence compétition des catégories poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes filles, garçons et cadet(te)s.

Deux catégories d'âge :

✚ Poussins / benjamins

✚ Minimes / cadets

Deux catégories de classements

✚ Moins de 600 points

✚ Toute catégorie

Le classement retenu est celui du début de la phase en cours (classement de septembre et classement de janvier)

ARTICLE 2 : Composition des équipes

Les équipes sont constituées de 2 joueurs. Il est possible d'inscrire une équipe de trois, seuls deux joueurs peuvent jouer lors de la rencontre. (modification du 15 décembre 2023)

Les équipes peuvent être mixtes ou deux garçons ou deux filles.

Il est possible de créer une équipe par entente de deux clubs (sous réserve de l'accord des présidents respectifs de chaque club).

Un joueur ou joueuse ayant moins de 600 points peut évoluer en toute catégorie.

ARTICLE 3 : Formule et déroulement de compétition

Chaque équipe de deux joueurs s'affronte en faisant quatre parties SIMPLE et un DOUBLE.

Les parties se jouent de la façon suivante :

- Le joueur A joue contre le joueur X en simple
- Le joueur B joue contre le joueur Y en simple
- Les joueurs A et B jouent contre les joueurs X et Y en double
- Le joueur B joue contre le joueur X en simple
- Le joueur A joue contre le joueur Y en simple

Toutes les parties sont jouées.

Le juge-arbitre est le seul maître de décider la formule de compétition en fonction du nombre d'équipes présentes le jour de la compétition.

Cette compétition est proposée trois fois dans l'année sous forme de Tour qui reste indépendant. Une équipe non inscrite au tour un peut faire le tour deux par exemple. Les dates sont inscrites au calendrier de début de saison.

Les balles de compétition sont fournies par le Comité.

Les récompenses sont fournies par le Comité.

Le club recevant la compétition est chargé d'organiser l'accueil des participants notamment prévoir une petite restauration. Il devra fournir gracieusement le repas du midi au juge-arbitre (JA) et au délégué responsable de compétition (DRC) présent.

ARTICLE 4 : Prix de l'engagement

Chaque équipe inscrite est redevable de l'engagement, même si absente (sauf cas de force majeure).

Le prix de l'engagement est de cinq euros par équipe et par tour.

Le paiement se fera suite à l'envoi de l'avis d'échéance au club par le trésorier du Comité.

!! !! Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !! !!

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>